



Conseil d'établissement – École Louise-Trichet
Ordre du jour

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Louise-Trichet du 14
janvier 2021
18h30 – ZOOM

Présents : Karine Galipeau, Alexia Blondin, Benoît Bergeron, Éloïse Ouellet, Anabelle Richard, Annie Côté, Hélène Beaugrand Champagne, Maryse Houle, Ulises Lazo, Martine Piché, Anabelle Richard, Sophie Robert, Simon Leclerc

Absent : Guillaume Genest-Turcot, Isabelle Renaud

Accueil

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
Madame Alexia Blondin ouvre l'assemblée à 18h36
2. Adoption de l'ordre du jour
Adopté à l'unanimité
3. Adoption du procès-verbal et suivis de la rencontre du 12 novembre 2020
Adopté à l'unanimité

Parole aux instances

1. Mot du président
Madame la présidente nous souhaite une bonne année 2021 et fait un point sur la démission d'un représentant des parents, Mme Daphné Lussier ainsi que du représentant de la communauté, M. Guillaume Genest-Turcot. Monsieur Leclerc, substitut des représentants des parents, se joint donc à l'équipe.
2. Mot des étudiants
Les élèves nous présentent les activités pour la St-Valentin. La décision à ce sujet sera traitée au point 7 des points décisionnels.
3. Mot du délégué au comité central des parents
Résumé des points vus lors des comités de parents, présentation de la lettre pour la ventilation dans les écoles.
4. Mot du public
Aucun
5. Mot de la direction
Madame la directrice nous souhaite une bonne année 2021.

Dossiers décisionnels

1. **Sursis au code de vie 20-21 (LIP, art. 76)**
Il est adopté à l'unanimité que la veste ou le vêtement chaud soit toléré en classe durant le temps de la pandémie qui exige l'ouverture des fenêtres, même en hiver.
2. **Grille matière 2021-2022 (LIP, art. 86)**
La proposition de la grille matière 2021-2022 est adopté à l'unanimité. (annexée)



3. Critères de sélection d'une direction (LIP, art. 79)

Les membres du CÉ auront jusqu'au 5 février pour envoyer leurs recommandations à Mme Blondin qui fera un document consolidé des critères de sélection d'une direction pour l'école Louise-Trichet. Reporté à la prochaine séance.

4. Formation des membres du CÉ (LIP, art. 53)

Mme Blondin partage le document résumé de la formation. Il est décidé que chacun des membres s'engage à lire le document et qu'il ne sera pas nécessaire de convenir d'une date commune pour la formation. (annexé)

5. Avis au cssdm (LIP, art. 78)

A) Avis sur la température et le taux de changement d'air frais des salles de classe de l'École Louise-Trichet.

Afin de réduire la concentration en aérosols susceptibles de transporter le SRAS-coV-2 de l'air des salles de classe, il est proposé que le conseil d'établissement de l'école Louise-Trichet donne son avis au conseil d'administration du CSSDM, en vertu de l'article 78 de la loi sur l'instruction publique (LIP), sur les ajustements nécessaires au système de ventilation mécanique afin que le taux d'admission d'air frais et la température des salles de classe de l'école Louise-Trichet réponde aux recommandations de la Direction de la santé publique, aux normes de la CNESST, et à l'annexe IV du Règlement sur la santé et sécurité du travail sans qu'il ne soit pour autant nécessaire d'ouvrir les fenêtres des salles de classe l'école.

Proposeur Benoît Bergeron, appuieur Hélène Beaugrand Champagne

Adopté à l'unanimité

B) Il est proposé que la présidente conseil d'établissement, Mme Alexia Blondin, fasse parvenir l'avis sur la température et le taux de changement d'air frais des salles de classe de l'École Louise-Trichet, tel que résolu en vertu de l'article 78 de la LIP, au directeur général et au conseil d'administration du cssdm le 15 janvier 2021.

Proposeur Benoît Bergeron, appuieur Hélène Beaugrand Champagne

Adopté à l'unanimité

C) Il est proposé que le conseil d'établissement de l'école Louise-Trichet donne aussi son avis sur la ventilation de son école en faisant parvenir le projet de lettre du comité de parents après y avoir apporté les modifications nécessaires. Lettre Annexée au p.-v.

Proposeur Sophie Robert, appuieur Hélène Beaugrand Champagne

Adopté à l'unanimité



Conseil d'établissement – École Louise-Trichet
Ordre du jour

6. Titre (LIP, art. ?)

Mme Galipeau présente les mesures protégées reçues à l'école. La résolution est adoptée à l'unanimité.
Annexées

7. Sursis au code de vie (art. 76)

Les étudiantes présentent les activités de St-Valentin (habit civil, vente de fleurs, cartes de St-Valentin) qui seront vécues les 11 et 12 février prochain. Toutes les activités sont adoptées à l'unanimité.

Dossiers informatifs

	À retenir / À faire
1. Organisation scolaire	Mme Galipeau présente les prévisions du nombre d'élèves pour l'an prochain.
2. Chantier	Ouverture de la cafétéria dès le retour en janvier.
3. Projet éducatif	Reporté d'un an.
4. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation	Présenté à la prochaine rencontre
5. Situation COVID - Protocole	Madame Galipeau nous explique le protocole pour la rentrée du 18 janvier.
6. Suivi des élèves en difficulté	Madame Galipeau rassure le CÉ sur le suivi des élèves en difficulté.

Divers

Aucun point

Il est proposé de prolonger la réunion à l'unanimité. Monsieur Bergeron quitte à 20h35
Levée de l'assemblée : 20h55

Mme Sophie Robert
Secrétaires d'assemblée

Alexia BLONDIN

Mme Alexia Blondin
Présidente

Mme Karine Galipeau
Directrice